



## Lettre ouverte de la CNL au Président de la République : Pour un printemps social, une République solidaire !

Montreuil, le 29 avril 2020

Monsieur le Président de la République,

La crise sanitaire exceptionnelle que nous traversons a profondément ébranlé l'ensemble de notre société.

Dès le 17 mars, des mesures ont été instaurées afin d'endiguer la propagation du virus, et parmi celles-ci, la mise en place du confinement. Bien que nécessaire, ce dernier a conduit de nombreux travailleurs à cesser brutalement leur activité, se retrouvant en situation de chômage ou sans emploi, et sans l'assurance de disposer de revenus stables dans les mois à venir.

Dans le même temps, les ménages doivent faire face à des dépenses croissantes : le prix de l'électricité et des fluides ne cesse d'augmenter, tout comme celui des produits de première nécessité (alimentation, hygiène, etc.). Par ailleurs les cantines scolaires étant fermées, les parents de familles modestes doivent assumer cette charge supplémentaire. Les dépenses de santé pour les malades chroniques ainsi que les frais bancaires, abonnements et assurances continuent, eux aussi, de peser sur le budget des ménages. D'autre part, l'équipement lié à la sécurité sanitaire (gel hydroalcoolique, masque) doit tendre à la gratuité ou à un encadrement strict des prix afin de ne pas obérer davantage les finances des habitants.

**Il y a donc urgence à freiner l'érosion du pouvoir d'achat de la majorité des Français. C'est pourquoi la Confédération Nationale du Logement demande, à nouveau, la création d'un fonds d'indemnisation des habitants**, un « filet de sécurité » permettant de protéger le niveau de vie des familles en amortissant l'augmentation des dépenses et la baisse de revenus.

**Le financement de ce fonds nécessite des décisions fortes de l'Etat.** Il faut aller plus loin dans les efforts consentis jusqu'à présent pour aider les ménages en continuant à **mobiliser les ressources économiques nationales** (revalorisation des APL, gel des loyers, abrogation de la mesure RLS, etc.) mais également en **incitant les acteurs économiques de notre pays à prendre part à la solidarité nationale**. Les banques doivent, par exemple, généraliser la convention de fragilité financière en cette période d'instabilité pour les publics fragiles. Les assurances, quant à elles, doivent reconnaître la crise sanitaire comme « catastrophe naturelle ». Enfin, l'Etat doit **aider les collectivités à maintenir et renforcer leur soutien aux habitants** en leur attribuant des moyens supplémentaires, notamment en abondant les fonds de solidarité pour le logement (FSL) de chaque département.

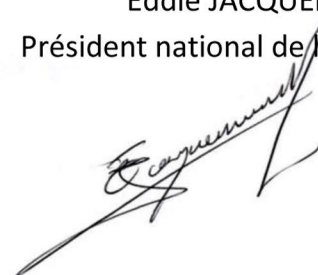
**L'intervention de la puissance publique au service de la solidarité nationale est plus que jamais indispensable.** A ce jour, une multitude d'acteurs pouvant participer à cet élan de solidarité collective ne sont pas mis suffisamment à contribution. Monsieur le Président de la République, il vous revient de leur

rappeler le rôle que chacun doit jouer dans cette période difficile. Les amendes infligées pour non-respect du confinement pourront également servir à alimenter ce fonds d'indemnisation.

Alors que l'urgence sociale et économique s'ajoute aujourd'hui à l'urgence sanitaire, le fonds d'indemnisation des habitants permettrait d'apporter une aide financière incontestable à de nombreux foyers en difficulté ; il apparaît donc impératif de le créer au plus vite.

En vous présentant, Monsieur le Président de la République, l'expression de notre haute considération.

Eddie JACQUEMART  
Président national de la CNL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'E. Jacquemart', written over the printed name and title.